

## **Comptes rendus des ateliers de spécialité**

**IUT d'Aix-en-Provence, 04 juin 2004**

### **Atelier des départements Tertiaires 2 et 3 (CS, Info-Com, SRC, TC)<sup>1</sup>**

**Participants** : K.Bergmann, C.Caye, T. Carmona, P. Charlemagne, S. Decaux, P. Fabre, S. Galea, V. Giovannoni, M. Hardy, P. Hillard, M.-A. Mattioli, A. Penso, V. Potrel, A. Provo, M.-C. Pouchain, A. Quatrehomme, A.-M. Quellec, J.-M. Tholliez, M. Umdenstock.

**Ordre du jour** : bilan de la mise en place de la réforme LMD ; enseignement des langues en licence professionnelle ; « enseigner autrement » ; RI.

#### **Compte rendu**

Les enseignants des départements SRC, en raison de la spécificité de leur enseignement se sont réunis à part.

Il est rappelé en début de séance que la réforme LMD sera mise en place progressivement à partir de la rentrée 2004 et se poursuivra à la rentrée 2005. Cette réforme suscite de nombreuses inquiétudes concernant le statut des langues. C. Caye s'interroge au sujet de l'impact de la semestrialisation sur l'enseignement des langues. Il semble que l'incertitude domine et que chaque IUT ait le choix entre le redoublement (appliqué à l'IUT de Grenoble) ou la possibilité d'effectuer un semestre décalé (comme c'est le cas à l'IUT de Metz). Si l'option redoublement est choisie, il faut insister sur la réduction du nombre de groupes au premier semestre, ce qui d'ailleurs, représente un avantage non négligeable pour améliorer le recrutement à long terme.

Il est ensuite question de la place de l'enseignement des langues en licence professionnelle. En effet, celui-ci est réduit à 20 ou 30 heures annuelles comme l'avait fait remarquer J.-M. Tholliez au Conseil d'Administration du 18 octobre 2003. Il semblerait que beaucoup de directeurs envisagent de compenser l'horaire réduit des langues par le développement de moyens propres comme des partenariats avec l'enseignement privé. Il est très important de négocier un volume horaire global pour éviter toute déconvenue. A ce propos, J.-M. Tholliez nous

---

<sup>1</sup> Carrières Sociales, Information-communication, Services et Réseaux de Communication, Techniques de commercialisation

rappelle que sur le site <<http://iuttc.univ-tln.fr/forum>> on peut consulter les volumes et le découpage du DUT.

Il faut également être vigilant quant à l'individualisation des parcours (80 % tronc commun + 20 % différenciation). Les langues doivent être présentes quel que soit le parcours choisi (insertion en entreprise, licence professionnelle ou LMD). Le vote se fera en février 2005 pour une application à la rentrée 2005.

Les menaces planant sur l'enseignement des langues amènent M. Hardy à aborder la question « enseigner autrement ». En effet, elle met en garde contre l'équation enseigner autrement = formation multimédia. M. Hardy rappelle également qu'il faudrait redéfinir le service d'un enseignant qui, à l'heure actuelle, fait l'objet d'une comptabilité en présentiel. Concernant ce sujet, il est à noter qu'un projet pilote FLODI a été mis en place à Grenoble pour un public de non-spécialistes. Il permet, certes, un travail à distance mais des regroupements ponctuels en tutorat permettent de faire le point régulièrement.

En dernier lieu, le thème des RI est abordé. Les pratiques sont variables concernant le financement et les cours à rattraper. Néanmoins, il est nécessaire de faire voter le budget au Conseil d'Administration si le responsable des RI est un enseignant. A Valenciennes, Amiens ou encore Grenoble, cette responsabilité échoit à un administratif.

La prochaine réunion aura lieu mi-février 2005.

**Vanessa Giovannoni**

IUT de Corte